

Ecole Primaire Louis COMBES

9, rue Jules Ferry 21160 Couchey

PV - Conseil d'école n°1 -7 novembre 2024

La séance est ouverte à 18h, Stéphanie Gontier est désignée **secrétaire de séance**.

Appel des membres.

- Parents élus maternelle et élémentaire : Mmes Chapon, Derey, Garcia, Guédon, Hoyet, Messelet, Meyer, Serhane, Sirugue
- Mairie : M Carré (maire), Mme Sirugue (adjointe au maire)
- Equipe enseignante : Mmes Chapon, Gontier, Morini, Mongin et M Chinellato
- Excusés : Mme l'IEN de circonscription, Mme Balle (RASED), Mme Pissel

1- Résultat des élections

Le taux de participation aux élections : 70,19 %

Nous remercions les parents d'élèves pour leur participation et l'intérêt porté à la vie de l'école.

Neuf parents ont été élus : Mmes Chapon, Derey, Garcia, Guédon, Hoyet, Messelet, Meyer, Serhane, Sirugue

Pour permettre à tous les parents de contacter les représentants, leurs courriels ont été envoyés aux familles par mail.

2- Effectifs et répartitions

Rentrée 2024

TPS/PS : 22 élèves Mme Gontier			MS/GS : 22 élèves Mme Mongin		CP/CE1 : 26 élèves Mme Morini	
2 TPS	14 PS	6 MS	4 MS	18 GS	20 CP	6 CE1
						TOTAL :
CE2/ CM1 : 22 élèves M Chinellato			CM1-CM2 : 21 élèves Mme Chapon		113	
11 CE2	11 CM1		9 CM1	12 CM2		

Prévision des effectifs pour la rentrée 2025

9 PS	14 MS	10 GS	18 CP	20 CE1	6 CE2	11 CM1	20 CM2	TOTAL : 108
------	-------	-------	-------	--------	-------	--------	--------	--------------------

3- Approbation du règlement intérieur

Le règlement des écoles reprend le règlement départemental et précise des éléments propres à notre école. Ce dernier a été rédigé à partir des précédents règlements de l'élémentaire et la maternelle.

Principales modifications

Cinquième point :

d. Les sanitaires doivent être utilisés correctement. Depuis, plusieurs mois, ce n'est pas le cas du côté des toilettes des CP-CE1 et CE2-CM1. Des élèves s'amuse à uriner par terre, laissant des flaques importantes et des odeurs nauséabondes. Un enseignant assure les passages au WC en début et en fin de récréation pour vérifier après chaque passage. Ils sont ensuite fermés à clé. Les élèves peuvent y accéder, en venant demander les clés aux enseignants. Dès lors que les sanitaires restent ouverts, cela recommence.

e. La collation matinale à l'école n'est **ni systématique, ni obligatoire**. Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école. La récréation est proche du moment de repas. *Seuls les compotes ou fruits frais pourront être tolérés pour les élèves ne déjeunant pas le matin.*

La charte du bon usage de l'internet et la charte de la laïcité sont annexées au règlement. Ils seront affichés et présentés aux familles pour signature.

Le règlement d'école est adopté à l'unanimité.

4- Coopératives scolaires

Au 1^{er} septembre 2024 les soldes des comptes étaient de **7007,99€** pour l'école élémentaire.

Début novembre, il reste **2856,46€**

Principales recettes et dépenses depuis le dernier conseil d'école

*opérations comptabilisées entre le 1^{er} septembre et début novembre

Dépenses	Recettes
Fin d'année 2023/2024	
-340 € : Transports sorties - 180 € : Transports sorties	
Fête d'école	
-792,41 € : Courses SUPER U	+ 104,84€ Rachats des glaces et saucisses de la Fête d'école par les P'tits loups
-90 € : Boulangerie Héliot	+163 € Confettis et lots
-117,63 € : Coti jouets	+ 2017 € Recettes reversées par les P'tits loups : Buvette, restauration, tombola
<i>Bénéfices pour la fête d'école : 1334,8 €</i>	
2024-2025	
-294,27 € : achats de matériels pour la rentrée	170 € Vente de crêpes
-5075,10 € : versement des arrhes pour les voyages scolaires	1300 € Don des familles

La coopérative de l'école maternelle va être fermée et le montant de 3417€ sera transféré sur le compte de l'élémentaire qui deviendra le seul compte de coopérative scolaire de l'école primaire.

5- Association USEP

Comptes : Au 01/10/24 : 30,29 euros

Paiement des licences de la présidente et de la trésorière. Elles seront remboursées par l'USEP 21.

Un entretien est prévu avec le président de l'USEP21 pour réfléchir à des modalités de participation pour des événements USEP sans avoir licencié les élèves.

6- Budget MAIRIE

La commune met à disposition des écoles un budget de 52 euros par élève tous les ans, soit 5720 euros pour l'année 2024. Ce budget permet d'acheter les fournitures scolaires : manuels, feuilles, ouvrages didactiques....

En janvier, un nouveau budget sera alloué à l'école, pour l'année civile 2025, en fonction du nombre d'élèves scolarisés pour l'année scolaire 2024-2025.

7- Activités et sorties réalisées ou en projet :

Petite, Moyenne et Grande section :

- **La sortie vendanges** au domaine Derey a réuni les 2 classes de maternelle qui ont pu participer à la coupe du raisin et visiter la cuverie.
- **La semaine du goût « la pomme dans tous ses états »** : par petits groupes, les enfants ont cuisiné compote, crumble et gâteau aux pommes et les dégustations ont réuni les deux classes.
- La classe de MS GS entretient une **correspondance** avec une école maternelle de Cachan.

Du CP au CM2

- **Interventions en Education Musicale** : Marinette Grandcamps intervient dans notre école pour les élèves de CP au CM2 à partir du mois de décembre, tous les vendredis. Ces séances sont financées par la commune.
- **Savoir Rouler à Vélo** Les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'un cycle vélo. L'objectif est de permettre aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège et de pratiquer quotidiennement une activité physique.

Les élèves participeront à des ateliers dans la cour ou sur le terrain de sport et les CM1 CM2 participeront à une ou deux sorties sur la route. Les enfants doivent être équipés de vélos et de matériel en bon état. Des aides peuvent être proposées pour l'acquisition ou le prêt de matériel.

Une session d'agréments a eu lieu à l'école le 23 septembre. Une quinzaine de parents se sont présentés pour bénéficier de cette formation, valable 5 ans, leur permettant d'accompagner les élèves en sortie à vélo. Nous les remercions de leur participation et leur implication.

Sorties à vélo des CM1-CM2

- Duathlon au lycée de Brochon le 17 octobre – rencontre sportive organisée par les élèves de seconde et leurs professeurs.
- Sortie d'une trentaine de kilomètres au mois de mai
- Visite du collège pour les CM2 en mai ou juin

CM1-CM2

Proposition des anciens combattants – Visite de la Citadelle de Besançon sera offerte dans le cadre du devoir de mémoire pour les CM1-CM2. Une participation de 3€ par enfant sera prise en charge par la coopérative scolaire.

Séances à la piscine de Chenôve : les séances se font à la piscine de Chenove en février-mars. Les élèves de CM2 bénéficieront de 8 séances et le CM1 4 séances. Les quatre premières seront réservées pour les élèves de la classe de Mme Chapon et les quatre dernières pour ceux de la classe de M Chinellato.

Ensemble de l'école

11 novembre : participation à la cérémonie du 11 novembre pour les élèves volontaires. Les CM liront un poème et une lettre de poilus. Les plus jeunes pourront porter les gerbes de fleurs.

Chorale d'hiver: vendredi 6 décembre

VOYAGES SCOLAIRES :

- MS/GS : Collonges la Madeleine du 16 au 18 juin
- CP/CE1 : Ferme d'Aulot du 7 au 9 avril
- CE2/CM1/CM2 : Ferme d'Aulot du 16 au 18 juin

L'ensemble de ces trois voyages demande un budget de 20 000 euros environ pour le transport, l'hébergement et les activités.

Projet de financement

Don du comité de la Saint Vincent	Participation des familles (80 euros par enfant)	Dons de l'association des Petits loups	Coopérative scolaire
4000 €	7760 €	6 000 €	2240 €

Pour les TPS/PS, une sortie à la journée ou une animation en classe sera proposée. Le projet doit encore être affiné.

8- Périscolaire/École/ Mairie

Certains parents interrogent concernant l'utilisation des espaces lors des temps périscolaires.

- Pour quelles raisons les jeux et le terrain de sport derrière l'école ne peuvent être utilisés par les enfants fréquentant l'accueil périscolaire. Pourquoi sont-ils obligés de rester à l'intérieur même par beau temps ?

Lors du dernier conseil d'école il était prévu qu'une convention se mette en place entre la mairie, l'école et la communauté de communes. Qu'en est-il ?

- Certains parents se questionnent concernant l'entrée à la nouvelle aire de jeux et son accès qu'ils jugent insécurisé (interphone non fonctionnel, portail ouvert en permanence. Le manque de stationnement en haut du périscolaire oblige certains parents à se mettre sur le parking du cimetière. Ils sont amenés à traverser avec les enfants face à une vitesse importante des voitures (sortie et entrée du village). Est-ce que la mairie envisage de mettre en place des ralentisseurs ou autre (ex : chicane) pour la sécurité des familles et enfants sortant du périscolaire et devant traverser la route ?

Il s'agit d'une route départementale, la mairie ne peut pas réaliser ces travaux elle-même. Ces questions sont posées depuis plusieurs années mais cela dépend du conseil départemental. Il n'y a pas la place pour créer davantage de stationnement.

Concernant le terrain Multisports, Monsieur le Maire explique qu'à ce jour, il n'y a aucune interdiction pour que les enfants du périscolaire l'utilisent durant leurs créneaux.

A posteriori, il a apporté de nouvelles précisions. Pour avoir évoqué la situation avec la vice-présidente à la Com Com, Madame Valérie DUREUIL, très récemment, il est suggéré d'utiliser la cour de l'école, dans l'attente d'une solution qui pourrait satisfaire l'ensemble des parties.

Ce terrain étant un terrain communal, comme évoqué lors de son inauguration officielle, il est hors de question, pour la commune, de pénaliser les habitants de cette dernière par des restrictions d'utilisation.

Il a été convenu, avec Valérie DUREUIL, de revoir la situation à la sortie de l'hiver, sur d'éventuels créneaux, qui pourraient être mis en place, tout en sachant que c'est une demande de la PMI, qui ne souhaite pas voir cohabiter ensemble, différents publics.

9- Sécurité

Les registres d'hygiène et de sécurité sont disponibles dans l'école.

En octobre, un exercice incendie a été réalisé en octobre. Il s'est très bien déroulé.

Le lundi 18 novembre aura lieu un exercice « intrusion ».

Ambre FACON, référente sécurité de l'Education Nationale est venue début octobre pour faire un bilan des « risques » dans l'école. Nous avons pu voir les transformations effectuées depuis 4 ans. De nombreuses améliorations ont eu lieu et plusieurs "risques" ont été supprimés. Nous en remercions la municipalité. Certains restants, ne sont pas modifiables dans l'immédiat, d'autres pourraient l'être.

- Sous le tilleul, la poutre bouge, un gros clou/vis dépasse. Le gazon synthétique est craqué et les coins et les bords des dalles en béton sont saillants. Cela pourrait être vraiment dangereux si un élève tombait dessus. Le maire rencontre une entreprise à ce sujet.

- Sur la butte, dans la cour côté maternelle, le plastique est glissant, les élèves tombent souvent lorsque c'est mouillé ou qu'il fait froid.

10- Travaux, entretiens

Réalisés :

- Réparation de la fuite venant du plafond dans la classe de CM1/CM2
- De nouveaux téléphones ont été installés dans le bureau, la tisanerie et les 2 classes de CM. Ils devraient bientôt nous permettre de transférer les appels d'un poste à l'autre.
- Visiophone en cours d'installation
- Entretien de la cour pendant les vacances scolaires
- Changement des ampoules en maternelle

Nous remercions la commune et Monsieur Carré pour ces travaux.

Demandes :

- Plan Particulier de Mise en Sûreté: Nos moyens d'alerter en cas d'intrusion sont les cornes de brumes. Cela ne fonctionne pas suffisamment. L'usage de talkie-walkie, sur base, dans chaque classe a été évoqué pour passer des informations « urgentes ».

- L'équipe enseignante remercie la commune, les parents d'élèves et l'association de parents qui œuvrent à ses côtés pour la réussite et l'épanouissement des élèves.

- Le prochain conseil d'école est fixé au 18 février 2024.

Le procès-verbal sera diffusé aux membres du CE, affiché devant l'école.

- la séance est levée à 19h45

La directrice
Marion CHAPON

La secrétaire
Stéphanie GONTIER